Annexe: - Documents

	Recommandé Adresse Bailleur
	Ville, le
Concerne : Mise en demeure.	
Madame, Monsieur,	
Descriptions du défaut	
Ta vous rannella qu'il incomba au bailleur d'antratan	
Je vous rappelle qu'il incombe au bailleur d'entretenir convenablement la chose louée pendant la durée du bail et de remédier aux défauts, selon l'art. 259 CO.	
Sur ce faite je vous impartis un délai fixé ausuivant le degré du défaut).	(5 à 15 Jours
Passé ce délai je me verrais dans l'obligation de saisir les autorités compétentes et de consigner le loyer ainsi que de prétendre à une réduction proportionnelle.	
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations dis	tinguées.
Signature de tous les titulaires du bail	